

## «Inégalités scolaires, inégalités numériques »

Mots clefs : inégalités, scolaire, numérique, outil, littératie, pédagogie, apprentissage, savoirs, éthique, métamorphose, compétences, corrélation, urgence, formation, technologie, interaction, enseignants, élèves, dépossession, espoir.

La quatrième séance du séminaire « Ecole et République » a porté sur l'articulation entre les inégalités scolaires et l'inégalité numérique. Le séminaire s'est interrogé sur la pertinence d'une corrélation entre ces deux formes d'inégalité. Il était donc question de clarifier les liens entre ces types d'inégalité.

Gemma Serrano a organisé son propos autour des stratégies à mettre en œuvre pour réduire l'inégalité numérique et les inégalités scolaires. A cet égard, elle a relevé la nécessité d'opérer une distinction entre inégalité numérique, inégalité scolaire et inégalité sociale. Il s'est agi de dire que ces trois inégalités n'ont pas nécessairement de corrélation et donc que la réponse à apporter aux inégalités scolaires et/ou sociales ne réside pas seulement dans l'accès aux outils numériques.

Partant d'une approche philosophique et théologique dans l'analyse des rapports entre le numérique et l'école, elle pose le postulat selon lequel, loin de ne constituer qu'un outil, le numérique est aussi une culture dans laquelle nous vivons qui transforme la spatialité, la temporalité, la sociabilité et la cognition. Il importe donc de penser la relation entre la société numérique et l'école dans une perspective critique, en rendant compte des enjeux de l'ère numérique. La question du numérique à l'école pose alors la question du déplacement des lignes de démarcation classiques et incite à travailler autrement. L'urgence de faire entrer l'école dans l'ère du numérique, est dès lors pensée comme une démarche visant à favoriser l'acquisition et la transmission d'une « littératie numérique », chez les élèves et les professeurs, en développant leur aptitude à comprendre et à faire usage du numérique.

Il y a une incitation à former des citoyens « numériques », codeurs et programmeurs, mais enseigner les codes ne suffit pas. L'apprentissage du numérique doit être orienté vers une éthique de la programmation et du codage, permettant aux élèves de saisir les principes et enjeux qui sous-tendent ces processus et qui traduisent une certaine représentation du monde. Il faudrait donc construire une pédagogie numérique, qui induise de nouvelles relations entre professeurs et élèves et de nouvelles formes d'élaboration des savoirs. Cette pédagogie nouvelle nécessite également que le métier d'enseignant soit réinventé et les contours de la spatialité redessinés (accès des cours à distance, agora éducative...). Il s'agit ainsi de mettre en œuvre des métamorphoses profondes de l'école qui, si elles prennent place, peuvent contribuer à la réduction des inégalités scolaires et sociales.

Dans sa réponse, Loïc Toussaint, dresse lui aussi le constat d'une société numérique qui irrigue notre quotidien, avec 8 millions de français qui utilisent des tablettes. Et le numérique est présent (dans la relation aux parents, aux élèves et dans la vie pédagogique), même dans des lycées ayant une conception traditionnelle de la transmission du savoir. Les pouvoirs publics ont récemment lancé un plan numérique reposant sur l'instauration des cours de codage à titre expérimentale à la rentrée 2015 et l'octroi des tablettes à tous les élèves de 5<sup>e</sup>, dès la rentrée 2016. Mais l'intégration du numérique à l'école, ainsi conçue, conduit-elle nécessairement à la réduction des inégalités scolaires ? Et quelle peut être l'influence de la conversion de la diffusion des savoirs au tout numérique sur les inégalités sociales, en termes d'acquisition de ces savoirs scolaires et d'acquisition des compétences ?

L'idée d'une corrélation entre numérique et inégalités scolaires semble partagée par les pouvoirs publics et certaines enquêtes (menées dans les écoles primaires), à l'instar de celle menée par l'université de Cergy en avril 2014. Elle indique que les tablettes peuvent constituer une valeur ajoutée pour les élèves. De plus, les enseignants indiquent que le numérique permet d'aller plus loin en matière de pédagogie différenciée, notamment dans l'enseignement spécialisé pour des élèves en situation de handicap, qui gagnent ainsi en confiance, en autonomie et en participation. Le numérique a également modifié les processus d'apprentissage avec la mise en place des plateformes d'e-learning. En répondant à la question de la corrélation entre (savoirs) numérique et inégalités sociales, l'urgence de former les élèves au numérique à l'école a été une fois de plus soulignée. Seulement, les lacunes des pouvoirs publics en matière de formation des enseignants au numérique, amènent à relativiser, à court et à moyen terme, leur souhait de généraliser l'enseignement de l'informatique à l'ensemble des établissements.

Le numérique ne présente cependant pas que des avantages. A cet égard, on peut relever la critique du numérique émise par Marcel Lebrun, qui souligne que l'écart entre collaboration et aliénation numérique semble étroit. Selon lui, le numérique comporte le risque de nous faire évoluer vers une société où l'humain se demandera où est sa place. Par ailleurs, certains reproches faits à la nouvelle pédagogie, s'illustrant notamment à travers les MOOCs, dénoncent la disqualification de la transmission du savoir. Elles pointent le fait que la pédagogie numérique ne repose plus du tout sur la transmission du savoir, ou sur la notion de l'apprendre à apprendre. A cet égard, la culture devient finalement une sorte de bagage. Et le numérique, en remplaçant au cœur du dispositif d'apprentissage le savoir à transmettre par le sujet apprenant, ne contribue pas à la réduction des inégalités. Leurs modalités d'expression sont juste reconfigurées avec l'avènement du numérique.

Le débat qui a suivi a porté sur une présentation de l'articulation de la question du numérique aux questions d'inégalités scolaires et sociales à travers les expériences de différents pays. Il en ressort que si la technologie suscite beaucoup de promesses, son intégration à l'école en pratique est plus compliquée. L'influence réelle de la technologie sur la réduction des inégalités est loin d'avoir été prouvée.

Les enquêtes montrent au contraire que l'usage de l'outil numérique peut procurer un léger avantage aux élèves issus des milieux socioéconomiques favorisés. L'accès aux outils numériques à l'école sans transformation de la pédagogie n'est donc pas garante de réduction des inégalités. Ces outils sont bien souvent plus utilisés comme des outils de consommation d'information. De plus, la question du numérique à l'école interroge l'interaction entre enseignants et élèves. S'il peut être un outil d'amélioration de cette interaction, il peut également conduire à une automatisation de la pédagogie, suscitant chez les enseignants, un sentiment de dépossession. Enfin, même les MOOCs, qui semblaient constituer des facteurs d'espoir, sont remis en cause non seulement parce qu'ils ne conviennent qu'à une infime minorité, mais également parce que le procédé pose la question des droits d'auteur et celle de la certification des personnes ayant suivi le cursus et du niveau atteint. Le séminaire a cependant conclu sur une note d'espoir en soulignant la possibilité pour le numérique, une fois un nombre important de conditions remplies, de réduire les inégalités scolaires dans l'avenir.